

# Barème d'honoraires

Applicable au 10/04/2026

## Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires sont à la charge du vendeur

Prix de vente supérieur à 800 000 €	Forfait de 3,50 % TTC
Prix de vente de 500 000 € - 799 999 €	Forfait de 4,00 % TTC
Prix de vente de 450 000 € - 499 999 €	Forfait de 18 000 € TTC
Prix de vente de 400 000 € - 449 999 €	Forfait de 17 000 € TTC
Prix de vente de 350 000 € - 399 999 €	Forfait de 15 000 € TTC
Prix de vente de 300 000 € - 349 999 €	Forfait de 14 000 € TTC
Prix de vente de 250 000 € - 299 999 €	Forfait de 13 000 € TTC
Prix de vente de 200 000 € - 249 999 €	Forfait de 12 000 € TTC
Prix de vente de 175 000 € - 199 000 €	Forfait de 10 000 € TTC
Prix de vente de 150 000 € - 174 999 €	Forfait de 9 000 € TTC
Prix de vente de 100 000 € - 149 999 €	Forfait de 8000 € TTC
Prix de vente de 50 000 € - 99 999 €	Forfait de 7000 € TTC
Prix de vente inférieur à 50 000 €	Forfait de 3000 € TTC



SARL VALEUR DE PIERRE

RCS Pontoise : 400 183 877 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 9501 2018 000 036 736

Garantie Financière de 110000 € Par QBE Insurance Limited

# Barème d'honoraires

Applicable au 10/04/2026

## Honoraires sur location d'immeubles

### Honoraires part locataire

	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Constitution du dossier, visite, rédaction du bail	12.10 € TTC / m <sup>2</sup>	10.09 € TTC / m <sup>2</sup>	8.07 € TTC / m <sup>2</sup>
Réalisation de l'état des lieux	3,03€ par m <sup>2</sup> de surface habitable (toutes zones)		

(1) Liste des villes disponibles dans l'article R304-1 du code de construction et de l'habitation du 1<sup>er</sup> Août 2014

(2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> Août 2014

### Honoraires part propriétaire bailleur

Visite, dossier, bail	10.09 € / m <sup>2</sup> TTC
État des lieux	3.03 € / m <sup>2</sup> TTC

NB : Les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire tels que définis au présent barème.

## Honoraires de Gestion

Les honoraires de gestion locative sont à la charge exclusive du bailleur.

Gestion	<b>7.08 % TTC des loyers encaissés</b>
Garantie loyers impayés	<b>2.50 % TTC</b>



SARL VALEUR DE PIERRE

RCS Pontoise : 400 183 877 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 9501 2018 000 036 736  
Garantie Financière de 110000 € Par QBE Insurance Limited